Le COIN des JEUNES
Page 12

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928
Vol. 21 No 38 Edmonton, le vendredi 25 septembre 1987 16 pages 0.50

Éditorial de Guy Lacombe
«LAC LA BICHE»
Page 4

• *Calgary*

L'ACFA régionale inaugure ses nouveaux locaux

(Photo-reportage page 2)



M. Jean Henne, président de l'ACFA régionale de Calgary a tenu à souligner l'importance de ces nouveaux locaux pour les francophones et les francophiles de cette ville, lors de l'inauguration qui se déroulait vendredi dernier le 18 septembre

D'Iberville Fortier invite le gouvernement à définir son engagement

Page 2

M. Serge Pinot nouveau Consul général de France à Edmonton

Page 5

De nouveaux locaux pour l'ACFA régionale de Calgary et «Le Carrefour»



M. Jean Henne coupe le ruban traditionnel marquant l'inauguration des nouveaux locaux de l'ACFA régionale de Calgary et de la librairie «Le Carrefour». Ces locaux sont situés dans un édifice rénové sur la 11e avenue s.o., une artère très achalandée du centre-ville

Reportage photographique: Pierre Brault



Lors du lancement officiel du livre «Perce-Neige» à la librairie «Le Carrefour», Madame Marthe Gendreau (à gauche) a présenté l'auteur de cette oeuvre qui fera sûrement parler et réfléchir, M. Émile Neyron (au centre), qui était accompagné de son épouse Lucille



Ils ont été nombreux ceux qui se sont procuré le livre d'Émile Neyron «Perce-Neige». M. Paul Dumaine, directeur régional de la Société Radio-Canada en Alberta (à gauche) s'entretient avec l'auteur et une personnalité bien connue du milieu francophone de Calgary, M. Guy Doll



L'auteur M. Émile Neyron a tenu une petite session de dédicace de son livre au grand plaisir des organisateurs et des habitués de la librairie «Le Carrefour». À l'arrière-plan Mesdames Denise Millar, Lucille Neyron, Marthe Gendreau et Gisèle Marquis-Voyer

D'Iberville Fortier invite le gouvernement à définir son engagement pour protéger sa minorité

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier était de passage en Alberta la semaine dernière, soit du 14 au 17 septembre.

Horaire chargé

Malgré un horaire fort chargé, M. Fortier a accordé beaucoup de temps à la minorité francophone rencontrant tour à tour Francophonie Jeunesse de l'Alberta et les Jeunes Entrepreneurs francophones ainsi que le député Léo Piquette. Le lundi soir il rencontrait la communauté francophone d'Edmonton à la Faculté Saint-Jean. Le lendemain, il rencontrait Le président de l'ACFA provinciale M. Georges Arès et les employés-cadres et il a ensuite déjeuné avec Madame Amy Zelmer, assistante Vice-présidente Academic de l'Université de l'Alberta et le Dr Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté Saint-Jean. Il a fait une visite fort remarquée à l'école Maurice Lavallée s'entretenant avec les étudiants de la 4e à la 8e année.

En début de soirée, mardi, il inaugurait le cours en bureautique de l'Alberta Vocational Centre et participait à la rencontre du Club d'échange des cartes d'affaires. Durant l'avant-midi de mercredi il était à la disposition des medias d'information.

Rencontre avec deux ministres

Mentionnons aussi que le Commissaire s'est entretenu durant une heure mardi matin avec la Ministre de l'Éducation Nancy Betkowski et le Ministre de l'Éducation Supérieure David Russell au Palais législatif.

Ils ont abordé plusieurs questions et notamment la récente décision de la Cour d'Appel de l'Alberta dans l'affaire Bugnet. M. Fortier a rappelé aux deux ministres que la Cour donnait raison aux parents francophones sur le plan des principes: l'article 23 garantit, lorsque le nombre le justifie: un système d'éducation offrant la même qualité d'enseignement que les autres systèmes; un système géré par la minorité. Selon M. Fortier, la Cour a mis le gouvernement albertain devant ses responsabilités en lui donnant toute la liberté d'agir.

Il a aussi invité Madame Betkowski à profiter du nouveau projet de loi scolaire pour définir clairement l'engagement du gouvernement de l'Alberta à protéger sa minorité de langue officielle dans ce qu'elle avait de plus fondamental: ses écoles et l'enseignement de sa langue à ses enfants.

Population francophone

Lors de sa rencontre avec la population francophone d'Edmonton, M. Fortier a tenu à souligner le dévouement des membres des comités de parents pour des écoles francophones qui sont maintenant constitués en fédération. Et il ajoutait: «C'est grâce à eux que s'effectue -- et s'accélère -- le processus de changement des mentalités».

Il a insisté sur le besoin de mettre un terme au régime des écoles bilingues ou mixtes et au pis aller des écoles d'immersion pour les francophones. Selon lui, l'école doit constituer un milieu linguistique homogène. Il continuait en disant: «Les parents francophones doivent avoir leur mot à dire dans la gestion scolaire dès maintenant en attendant que la communauté scolaire francophone se voit conférer de véritables pouvoirs conformément à l'article 23 de la Charte des droits et libertés».

Il a souligné l'importance de faire des écoles des milieux vraiment communautaires, des centres d'activités francophones. C'est un concept qui, selon lui, semble très important pour la vie collective des francophones de l'Alberta et il a dit espérer que ces derniers n'en démordront pas.

Il a parlé du rôle important joué par la Faculté Saint-Jean dans l'éducation postsecondaire, de la croissance étonnante de l'Éducation permanente et de ses téléconférences.

Medias d'information

Il a aussi fait allusion au magnifique travail de Radio-Canada et sa programmation locale, à celui de seul hebdo francophone Le Franco, au rôle de leadership des associations et a fait appel à la jeunesse pour qu'elle assure la relève.

Services gouvernementaux

Malgré quelques progrès, M. Fortier maintient que la situation demeure très inégale par l'absence d'offre active; l'absence d'imagination pour concentrer et regrouper le service; l'importance d'exiger le service en français et de porter plainte s'il n'est pas assuré.

La nouvelle loi

M. Fortier croit que le gouvernement fédéral est prêt à mettre sa propre maison en ordre dans le but de donner aux minorités francophones le soutien dont elles ont besoin. Et il ajoutait: «Un peuple est fort, quand les lois ont de la force», phrase d'un auteur latin Pubilius Syrus.

Selon le Commissaire, la nouvelle loi sur les langues officielles est une des expressions concrètes de l'accord du lac Meech et elle protègera mieux les droits de la minorité de langue officielle.

Enfin M. Fortier s'est engagé personnellement à être solidaire de cette lutte pour la reconnaissance des droits linguistiques fondamentaux des francophones.

Il terminait en disant: «Je partage avec vous cet engagement à garantir à tous les Canadiens des droits linguistiques sûrs et durables».

Au cours de son séjour à Edmonton, le Commissaire aux langues officielles a aussi participé à la Conférence des Ombudsmen qui se tenait dans la Capital albertaine.

• *Visite à Calgary*

Le bilinguisme, un avantage à long terme sur le plan commercial

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le mercredi 16 septembre, le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier se rendait à Calgary pour la deuxième partie de son voyage en sol albertain.

Il y a notamment rencontré Madame Hélène Gignac, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta avant de participer au lancement de Contact Calgary au Centre Olympique.

Jeudi matin, il rencontrait des officiels d'OCO à l'Hôtel de ville, Madame Francine Béland et Messieurs Bill Pratt et Frank King. Il a ensuite visité le Centre Olympique et déjeuné en compagnie de représentants de la ville de Calgary, de la Chambre de Commerce, du Bureau du tourisme et des congrès, de l'Association des hôteliers et restaurateurs et du OCO'88.

Le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, a félicité tous ceux qui ont contribué à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver à Calgary en signalant les progrès accomplis dans un délai très court. Il a invité la ville de Calgary, à titre d'hôtesse bilingue, à poursuivre ses efforts dans le but d'illustrer par le biais des Jeux olympiques que le Canada est un pays où les avantages linguistiques peuvent prendre le pas sur les doutes linguistiques.

En soulignant que chaque communauté doit respecter l'autre, monsieur Fortier a noté que la majorité des Canadiens acceptent la notion de la dualité linguistique et reconnaissent le droit des minorités de langue officielle de faire instruire leurs enfants et d'obtenir des services dans leur langue d'élection. En faisant allusion au fait que l'égalité du français et de l'anglais avait été reconnue dans la Charte canadienne des droits et libertés, le Commissaire a fait valoir qu'aucune des deux langues officielles du Canada ne devrait être interdite mais que les assemblées législatives des provinces devraient plutôt donner suite aux engagements linguistiques qu'elles avaient assumés, notamment en ce qui a trait à l'instruction dans la langue de la minorité.

Et il continuait en disant que l'Alberta en signant la Charte des droits et libertés en 1981, avait par ailleurs accepté de s'assurer que sa minorité de langue française puisse faire instruire ses enfants, partout où le nombre le justifie, «dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics». Il ajoutait: «Malheureusement, à cet égard, malgré certains progrès, les Franco-Albertains, dont la situation ne diffère guère de celle des francophones de la plupart des autres provinces, ont eu l'impression que leur gouvernement était prodigue de paroles mais avare de geste».

Jouant la carte touristique, le Commissaire aux langues officielles a démontré les avantages pour les hôteliers, restaurateurs et commerçants d'offrir un service bilingue. «Soyez assurés qu'ils (les visiteurs de langue française) remarqueront les établissements où le service, en plus d'être courtois, est dans leur langue et qu'ils s'en rappelleront». Selon lui, l'affichage, la publicité, les menus dans les deux langues seront extrêmement avantageux à long terme sur le plan commercial.



Photo prise lors de la rencontre du Commissaire avec la population francophone d'Edmonton. De g. à d. M. Roger Fréchette, représentant du Commissaire pour la région Ouest; M. Georges Arès, président de l'ACFA provinciale; Madame Lydia Roy, présidente de l'ACFA régionale d'Edmonton, M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles et M. Serge Pinot, consul général de France à Edmonton (Photo: Pierre Brault)

Voilà donc ce qui incitera Contact Calgary et son agent de liaison Lorin Card à redoubler d'efforts non seulement pour assurer un bilinguisme fonctionnel durant les Jeux Olympiques mais surtout une continuité après cet événement international qui mettra la ville de Calgary à l'heure mondiale ce qui veut dire que des touristes du monde entier s'arrêteront à Calgary après les Jeux Olympiques parce qu'ils en auront entendu parler par des amis où par le truchement de la télévision.

M. Fortier, en conclusion, a tenté de suggérer que l'utilisation des deux langues officielles du Canada dans le cadre des Olympiques d'hiver est non seulement une nécessité pour des raisons de prestige national, «mais est sans aucun doute un atout lorsque l'on fait affaire dans un pays bilingue». Il estime que plus en plus de Canadiens considèrent l'utilisation de l'anglais et du français dans la vie quotidienne non seulement comme un aspect du «lien» qui nous unit en tant que pays mais comme une source d'enrichissement personnel. «C'est le mode de cohabitation que nous avons choisi consciemment en tant que Canadiens et qui traduit les qualités de tolérance et de justice qu'incarne ce pays».

La mission du Lac la Biche

GUY LACOMBE

EDMONTON - La désignation de la mission de Lac la Biche comme site historique, le 1er septembre dernier, constitue une pressante invitation pour les Albertains à retourner quelque 140 ans en arrière et à puiser, dans ce coin de notre province, un grand sujet de fierté et d'admiration.

D'octobre 1936 à août 1937, *LA SURVIVANCE* a publié toute une séries d'articles, signés par Philippe d'Armor, sur cette extraordinaire épopée missionnaire qui s'est déroulée chez nous, et il n'y a pas très longtemps. C'est de là que nous empruntons certaines citations de cet article.

Thibault, Bourassa, Lacombe

Les deux premiers missionnaires de Lac la Biche ont été les abbés Thibault et Bourassa qui ont visité ce poste quatre fois entre 1844 et 1848 pour y implanter l'Église. Quatre ans plus tard, c'est l'abbé Albert Lacombe, récemment arrivé dans l'Ouest, qui s'y rendait pour poursuivre le travail commencé. Albert Lacombe devait par la suite devenir un Oblat de Marie Immaculée (en 1856).

Aujourd'hui, aller au Lac la Biche est un petit voyage de plaisir, même à partir d'Edmonton, mais à cette époque, c'était une aventure assez singulière. Les missionnaires n'attendaient pas une belle fin de semaine pour «aller faire un tour au lac», comme on le verra un peu plus loin.

Le P. Remas: Une «maison» de fortune

En 1853, le Père René Rémas, o.m.i. s'y rendit à son tour et y passa plusieurs mois. «Il se fit à lui-même un abri pour se protéger du froid qui commençait à se faire sentir et n'allait pas tarder à devenir terrible. Mal outillé comme il l'était, son embarras dut être grand. Mais la nécessité rend ingénieux. Il se creusa dans la terre comme une sorte de cave; la terre déposée avec soin sur les bords du trou, servit de murs; il recouvrit le tout de branches et de mottes de gazon, et sa maison fut faite».

Mgr Taché: pas même une tente

L'année suivante, l'évêque de



Père René Rémas, o.m.i.

St-Boniface, Mgr Alexandre Taché, o.m.i., s'y rendit personnellement en compagnie du Père Rémas, pour y fonder une mission permanente. Parti du lac Ste-Anne le 17 avril, il ne devait arriver au Lac la Biche que le 26. «En douze heures de course à cheval, ils atteignirent le Fort Edmonton. De là, suivant la rive gauche de la rivière Saskatchewan, ils arrivèrent le soir à la petite rivière qui décharge le lac Ste-Anne, la rivière Esturgeon, qu'ils traversèrent presque à la nage, pour aller camper sur le magnifique plateau de la rive opposée. Continuant leur route, ils traversèrent des forêts que des incendies répétés avaient dévastées et qui étaient en train de faire place à de vastes prairies. Ils passèrent deux jours avec des sauvages qu'ils rencontrèrent et six autres jours en marche, pendant trois desquels et trois nuits ils eurent des pluies continuelles, n'ayant même pas une tente pour se mettre à l'abri. Enfin le 26, ils arrivèrent au lac la Biche». Mgr Taché quitta Lac la Biche le 8 mai suivant pour se rendre à l'Ile-à-la-Crosse, un voyage de huit jours en canot d'écorce sur la rivière Castor. Quant au Père Rémas, il demeura seul à la mission jusqu'à la fin de mai 1855.

C'est durant ce séjour que Mgr Taché plaça cette mission sous le vocable de Notre-Dame-des-Victoires.



Père Jean Tissot, o.m.i.

Le Père Tissot: nuées de maringouins

Par la suite, Mgr Taché y envoya deux missionnaires oblats, soit les Pères Maisonneuve et Tissot. Le Père Tissot arriva de l'Ile-à-la-Crosse le 24 juin. Son voyage de treize jours avait été pénible surtout à cause des «nuées de maringouins» qui tourmentaient les voyageurs la nuit. «Ces insectes ont été si nombreux cette année, écrivit-il, qu'ils ont fait périr plusieurs



Père Augustin Maisonneuve, o.m.i.

animaux», quant au Père Maisonneuve, il arriva au lac la

Suite à la page 13

• *Shaw Cablesystems*

Pétition pour obtenir plus de canaux en français

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Depuis quelques semaines une pétition circule chez les francophones et francophiles habitant la partie sud de la ville d'Edmonton et desservit par le cablodistributeur Shaw Cablesystems.

Cette pétition demande à Shaw d'offir à la clientèle de son territoire accès à des postes français de télévision et de radio de l'Ontario, du Québec et d'ailleurs.

La présentation de la pétition soutient que «plusieurs communautés urbaines et rurales albertaines, dont certaines beaucoup moins importantes tant en nombre de population en générale et de population francophone que celles du territoire que dessert Shaw, reçoivent depuis de nombreuses années ce type de service en français».

Les initiateurs de la pétition résidant dans le quartiers Bonnie Doon et Millwoods incitent donc la compagnies Shaw à faire un sondage auprès des francophones et francophiles de son territoire pour connaître leurs préférences.à cet égard et de leur offrir un service accru en français.

La compagnie Shaw se pliera-t-elle à la demande de sa nombreuse clientèle francophone et francophile? Il est évident que dans une telle demande la compagnie considérera la rentabilité d'un tel service. La liste des signataires de pétition devra donc être très longue



Editorial

Par Guy Lacombe

LAC LA BICHE



LES sites historiques auraient une utilité bien limitée s'ils ne servaient qu'à conserver des bâtiments désuets ou à nous rappeler les façons de vivre d'une époque révolue.

La Mission du Lac la Biche, déclarée site historique le 1er septembre dernier, nous laisse un message autrement plus important, comme on pourra s'en rendre compte si on veut bien lire l'article que nous publions cette semaine en page 3.

Au delà des bâtiments - d'ailleurs fort intéressants - de ce lieu historique, cette mission transmet tout un message de foi vivante et ardente, un message d'édification et un message de grande fierté nationale.

Lors de la proclamation officielle de ce site historique au début du mois, l'évêque de Saint-Paul, Mgr Raymond Roy, et le provincial des Oblats, le Père Félix Vallée, ont d'ailleurs fortement souligné cet aspect important de l'événement. Ce dernier, par exemple, a tenu à insister sur «le lien intime qui existe ici entre culture française et foi chrétienne. Les deux ont pris racine ensemble dans ce sol, a-t-il déclaré, de sorte qu'en retournant à notre passé, ou en voulant retrouver les composantes de la culture ou de la foi de cette contrée, on retrouve invariablement les deux. Et en niant l'une, on appauvrit l'autre. Et, en ce faisant, on démolit la personne».

Ces paroles pourraient s'appliquer à des dizaines d'endroits en Alberta et il est de première importance qu'on ne manque jamais une occasion d'évoquer ces réalités historiques toutes les fois que l'occasion se présente, et d'en pénétrer les jeunes générations.

Mais la Mission de Lac la Biche est davantage un témoignage de foi. Il est très difficile d'imaginer aujourd'hui ce qu'ont enduré les premiers missionnaires, hommes et femmes. L'aventure était humainement impossible et humainement insensée! Le seul salaire de ces apôtres était la joie de répandre l'annonce de la Bonne Nouvelle. Et la semence évangélique tombait bien souvent sur un sol aride ou gelé!

Ces missionnaires avaient en partage la solitude, la faim, le froid, le dénuement et souvent le mépris.

Quand l'évêque de Saint-Boniface se rendit visiter la mission à l'hiver de 1856, il fut frappé par les conditions de vie de ses deux Oblats missionnaires: «Le jour même de l'arrivée de leur évêque, devait-il écrire par la suite, ils prirent possession de la cabane qu'ils avaient érigée avec tant de peine. Ils ne possédaient pas même une chaise. Une bûche servit de fauteuil épiscopal. Celui auquel il était offert l'eût accepté avec un plaisir plus grand encore si, en l'acceptant il avait pu soulager ceux qui le lui offraient. Le travail et l'inquiétude n'avaient pas seuls éprouvé les Missionnaires; la faim s'était mise de la partie, dans ce sens du moins qu'une nourriture aussi désagréable que précaire était leur seule ressource. Aussi nous fûmes profondément affligé en voyant ces deux chers confrères maigres, fatigués, abattus».

Le patrimoine franco-albertain est riche en héroïsme, un héroïsme qui plonge ses racines dans ce que l'homme a de plus noble et de plus grand. Ne devrions-nous pas en être davantage conscients?

G.L.

Lettres ouvertes

Hull, le 15 août 1987

Objet: Lettre à l'Éditeur
Titre suggéré:
«Maintiens le droit» (1)

Chers concitoyens,

Si ni Léo Piquette ni sa mère, son père, ses aïeux, ni sa fille, son gendre, son fils, sa bru et leurs descendants à jamais, ni moi, ma mère, mon père, mes aïeux, ni mon fils, sa femme, ma fille, son mari et leurs descendants à jamais n'auront toujours eu le droit de parler français à la législature albertaine, alors, je prononce ici solennellement que je n'aurai jamais été Canadien.

Ce qui n'empêche pas qu'avant que les «Cowboys» n'eussent investi l'Ouest canadien, où les premiers Blancs à s'y établir parlaient français, et qu'avant même que les parents de ces vachers ne fussent nés, un membre éminent (2) de la communauté française de ce pays a publié un livre intitulé «Les Anciens Canadiens».

Rien n'empêche non plus que la devise vraie des véritables Canadiens aura toujours su m'inspirer de la fierté dans l'espoir, à savoir: «Aime Dieu et va ton chemin» (3).

On est Canadien ou bien on ne l'est pas. Quelqu'un est-il en train de tenter d'usurper le titre de Citoyen canadien égoïstement avec la plus grande partie du territoire de la patrie commune en refoulant les descendants des pionniers en la réserve québécoise et en «société distincte»? Comme si c'était nous qui avions voulu nous distinguer et non le Haut-Canada...!

«Je me souviens» (4) que ma patrie est française et que, par conséquent, elle doit être terre d'accueil à quiconque l'aura reconnue, comme l'a fait Sa Majesté qui incarne la légitimité de l'État et qui s'est tant de fois félicitée d'avoir en nous de très loyaux et fidèles sujets. Notre gracieuse Reine, Elizabeth II, sait bien que son royaume du Canada est un joyau qui brille avec d'autant plus d'éclat à sa couronne qu'il est terre française. «Honni soit qui mal y pense» (5).

Notes:

(1) «Maintiens le droit»: devise de la Gendarmerie Royale du Canada.
(2) GASPE, Philippe-Aubert de, écrivain canadien-français, né à Saint-Jean-Port-Joli (1786-1871), auteur du roman «Les Anciens Canadiens» (1862).
(3) «Aime Dieu et va ton chemin»!: devise des Canadiens selon «La Composition française», par une réunion de professeur, 2e série, no 300, Mame. Imprimatur: Tours, le 16 avril 1908, René François, Arch. de Tous, Page 231.
(4) «Je me souviens»: devise qui prend la poussière sur la plaque d'immatriculation des véhicules automobiles des Québécois. Quel manque de tact que d'obliger les Anglo-Québécois à promener ça... et ce n'est pas la place d'une devise.
(5) «Honni soit qui mal y pense»: devise qui accompagne l'Ordre britannique de la jarretière.

Arnaud Voyer
Hull (Québec)

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

St-Isidore, 8 sept. 1987

M. Pierre Brault
Directeur
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008, 109e rue
Edmonton, Alberta

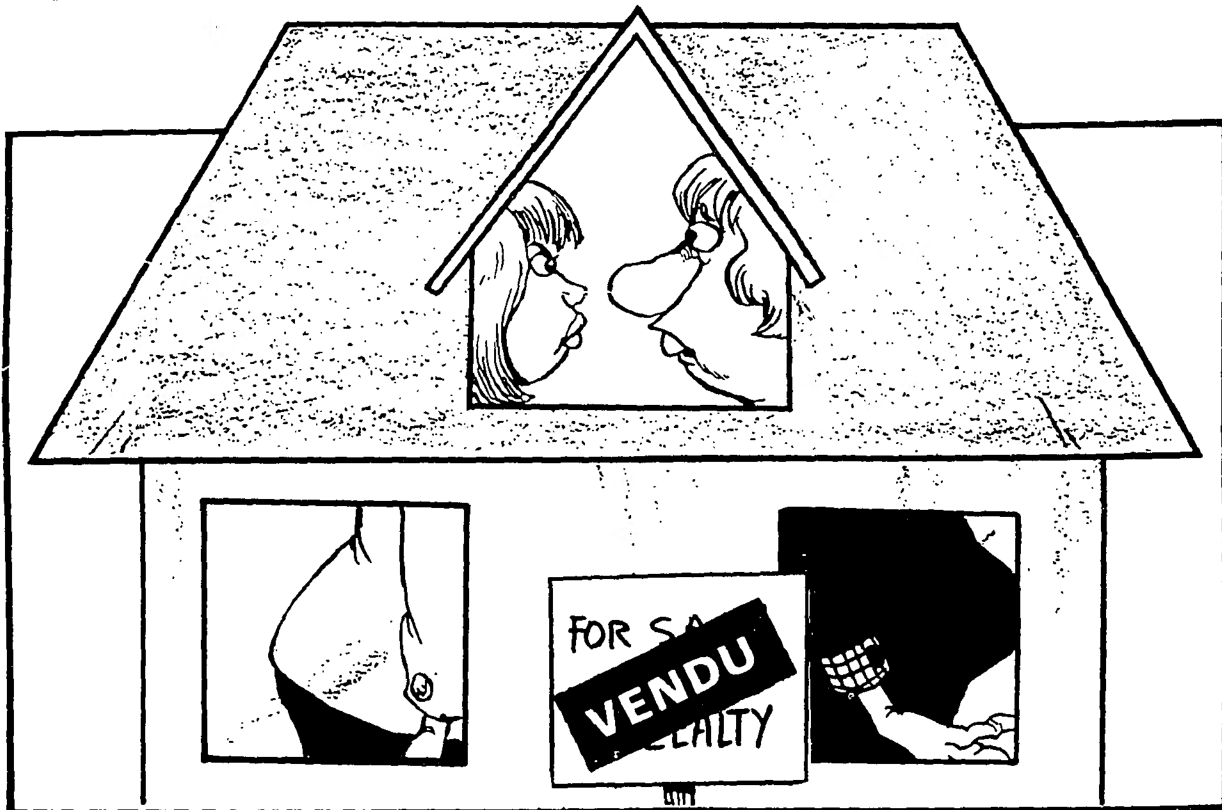
Monsieur le rédacteur,

Félicitations pour notre journal Franco-Albertain dont je suis fière et que je m'empresse de lire à chaque semaine.

Il me fait plaisir de vous faire parvenir un reportage de St-Isidore, dont l'événement a eu lieu au cours de l'été.

Je vous remercie à l'avance de sa publication.

Bien à vous
Normande Bouchard
St-Isidore



Chu, déçu. C'avait l'air plus grand sur la photo!



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-adm.: Micheline Brault
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
10008, 109 rue - #201
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ - 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

M. Serge Pinot nouveau Consul général de France à Edmonton

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le nouveau Consul général de France à Edmonton, M. Serge Pinot nous est arrivé depuis quelques semaines. Ce conseiller des affaires étrangères n'en est pas à sa première mission en terre canadienne.

En effet, M. Pinot a entrepris sa carrière diplomatique comme Vice-Consul de France à Vancouver de 1966 à 1970. Il a ensuite rempli le même poste à Lusaka en Zambie durant les années 1970 et 1971 pour devenir stagiaire du cycle préparatoire au concours d'entrée de l'École Nationale d'Administration.


Serge Pinot

Titulaire du certificat de fin de stage de ce cycle, il est nommé Deuxième Secrétaire à l'Ambassade de France à Bogota en Colombie de 1974-1977. En 1977, il est de retour en Europe et occupe les postes de Deuxième puis Premier Secrétaire à l'Ambassade de France en Belgique, plus précisément à Bruxelles de 1977 à 1981.

On le rappelle alors à l'Administration Centrale du Ministère des Affaires Étrangères où il prendra la Direction du personnel à Paris, poste qu'il occupera de 1981 à 1984. Puis en 1984, il reprend la route et devient Premier Secrétaire et par la suite Deuxième Conseiller à l'Ambassade de France à Madrid en Espagne, poste qu'il occupera jusqu'à sa nomination comme Consul général de France à Edmonton.

M. Pinot, qui a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite en juin 1976, a l'intention de renforcer la présence culturelle française dans l'Ouest canadien. C'est ainsi qu'on peut s'attendre à avoir la visite d'artistes et de conférenciers français. M. le Consul Pinot effectue depuis peu une tournée des diverses associations, organismes notamment à Edmonton pour en connaître la structure et les besoins et mieux connaître le milieu dans lequel il aura à évoluer durant son séjour dans l'Ouest.

Le Club Richelieu a repris ses activités...



Le 15 septembre dernier, le Club Richelieu d'Edmonton reprenait ses activités sous la direction d'un nouveau Conseil d'administration. Ce sont de g. à d.: le R/Phillias Amyotte, trésorier; le R/Irène Boutin, secrétaire; le R/Paul Dumaine, président et le R/Louis Côté, vice-président. Le prochain souper aura lieu le 6 octobre prochain au Mayfield Inn *(Photo: Pierre Brault)*

• *À Végreville*

Jeunesse Canada Monde paie tribut aux communautés d'accueil

EDMONTON - Des centaines de mille de communautés de tous côtés du globe ont accueilli des groupes de participants engagés dans les programmes internationaux d'échange jeunesse de Jeunesse Canada Monde. JCM reconnaît les contributions de ces communautés et dans le but d'en exprimer son appréciation, M. Harold Dietrich, le président du Conseil, annonçait la tenue d'une réunion spéciale du Conseil de la JCM qui a eu lieu le 17 septembre à Végreville.

Le sénateur Jacques Hébert, membre fondateur de JCM et Me Hervé Durocher, un avocat d'Edmonton, figurent parmi les membres volontaires du Conseil. Ils viennent de tout le Canada pour se réunir à Végreville. Le Conseil a payé tribut aux nombreux individus, organismes et communautés d'accueil qui par leurs contributions ont aidé au succès exceptionnel de l'échange Jeunesse Canada Monde avec les pays du Tiers-Monde. Le Conseil a également approfondi leur compréhension du rôle de l'organisme aux sein des communautés canadiennes.

Jeunesse Canada Monde est un organisme privé, sans but lucratif qui patronne les programmes d'échange éducateurs internationaux. Les jeunes Canadiens de 17 à 20 ans passent huit mois de travail dans des communautés rurales canadiennes ainsi que dans des communautés en Asie, Afrique, Amérique latine et aux Antilles et y séjournent.

Jeunesse Canada Monde fut fondée comme réponse aux problèmes causés par l'inégalité et la conception erronnée culturelle globales. Les jeunes étaient considérés comme force créatrice et dynamique dans le développement d'une société et dans la promotion de la paix globales.

Depuis son début, il y a 16 ans, 10 000 jeunes de tous points du globe ont profité du programme d'échange. Près de 5 000 jeunes Canadiens ont participé à l'échange, y inclus 400 Albertains et Albertaines. De plus, des centaines de familles et de communautés de tout le Canada ont accueilli les visiteurs du Tiers-Monde.

Parmi les autres invités aux activités du jour figuraient l'honorable Don Mazankowski, Vice premier ministre et Président du Conseil privé de la Reine; M. Derek Fox, membre de l'assemblée législative; le docteur R. Cairns, maire de Végreville; M. J.C. Sharma, Consul général, Inde; M. Tawee Srikramkran, Directeur de la jeunesse, département du développement communautaire, Ministère de l'Intérieur de la Thaïlande.

La journée s'est terminée par une soirée de divertissement. Le public était invité à une présentation culturelle spéciale donnée par les participants de l'équipe d'échange Alberta-Inde au Centre social de Végreville. La présentation comprenait du théâtre, des chansons et danses.

• *Prévention du SIDA*

La Société Radio-Canada précise sa position

La Société Radio-Canada tient à préciser sa position quant à sa participation aux campagnes d'information sur la prévention du SIDA par la diffusion de messages publicitaires commandités par des organismes de santé publique.

La Société insiste sur le fait qu'elle est tout à fait disposée à collaborer à de telles campagnes.

La décision récente de Radio-Canada de refuser certaines annonces proposées pour une campagne publicitaire ne relève pas d'une politique particulière touchant les maladies transmises sexuellement (MTS). Il s'agit d'une politique générale en place depuis longtemps et semblable à celle de nombreux radiodiffuseurs publics à travers le monde.

Cette politique interdit la vente de temps d'antenne pour la diffusion de messages controversés touchant des questions d'intérêt public qui suscitent de fortes divergences d'opinion et qui font l'objet de discussions publiques. Par exemple, la politique de Radio-Canada interdirait de vendre du temps d'antenne à des multinationales qui argumenteraient en faveur du libre-échange ou à des syndicats qui feraient campagne contre le libre-échange.

Font exception à cette règle les campagnes électorales dont le cas est prévu dans des lois spécifiques. Pareillement, la publicité des biens et services est soumise aux dispositions de la loi.

Étant donné la gravité du problème du SIDA en particulier, Radio-Canada est d'accord avec ceux qui pensent que des campagnes publicitaires sont souhaitables. Cependant, Radio-Canada est aussi d'avis qu'il est possible de concevoir des messages qui respectent les divers courants d'opinions qui circulent dans notre société.

Radio-Canada reçoit avis de nombreuses personnes et institutions dont les opinions méritent le respect. Les avis reçus démontrent que, dans la société canadienne, les opinions sont profondément divisées sur la façon de résoudre le problème du SIDA ou des autres MTS.

Le cas de la publicité reliée aux maladies transmises sexuellement est beaucoup plus complexe que ce que certains tentent de faire croire. Il est simpliste et tout à fait spécieux, par exemple, de comparer les circonstances d'un scénario de film ou le comportement d'un personnage de téléroman avec un message publicitaire. Dans le premier cas, il s'agit d'oeuvres d'imagination qui racontent des histoires et ne prétendent pas tracer une ligne de conduite. Dans celui de la publicité, on veut précisément suggérer une conduite à suivre.

Il ne revient pas à Radio-Canada de dicter les termes de messages spécifiques. Cette tâche est de la compétence des créateurs en publicité. Les exigences de la politique de la Société présentent un défi particulier pour le publicitaire, mais elles ne posent pas une difficulté insurmontable.

La Société est d'avis qu'il est possible de concevoir des messages qui tiennent compte à la fois des craintes concernant la santé publique et des opinions morales d'une large partie de la population.

Par conséquent, Radio-Canada est prête à collaborer avec les autorités gouvernementales, les organismes de santé publique et les agences de publicité à cet effet.

Jean-Paul II à Fort Simpson: mission accomplie

GUY LACOMBE

EDMONTON - Au soir de sa visite à Fort Simpson, dimanche dernier, le Pape Jean-Paul II pouvait se rendre le témoignage qu'il avait accompli sa mission, qu'il avait tenu sa promesse. Selon le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr James Hayes, archevêque de Halifax, ce sentiment de satisfaction résumait en quelque sorte ce pèlerinage dans le Grand Nord canadien qui avait avorté en 1984 en raison des conditions atmosphériques.

Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu au Edmonton Inn dimanche soir, Mgr Hayes a dit que ce sentiment de satisfaction était ressenti non seulement par le Saint-Père luimême, mais également par les Déné qui voyaient ainsi la réalisation d'une promesse qui leur avait été faite.

Une promesse de beau temps

L'an dernier, une délégation de Déné s'était rendue au Vatican pour faire des pressions pour que cette visite promise ne soit pas trop retardée. On leur avait répondu qu'on pouvait envisager comme possibilité un arrêt du Saint-Père à Fort Simpson après sa tournée aux États-Unis. Mais cette visite ne pouvant alors avoir lieu qu'au mois de septembre, on avait demandé à la délégation si on pouvait assurer du beau temps à ce temps-là de l'année...!

Comme personne ne répondait à une telle question, a raconté dimanche soir M. Steven Kakfwi, alors président de la bande, je m'étais engagé à fournir de la belle température... Et j'ai tenu ma promesse, a-t-il conclu avec un large sourire.

Respect pour les aînés

Le vice-président de la CECC, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, s'est dit pour sa part impressionné par ce «pays merveilleux, grandiose», mais encore davantage par ce remarquable respect que les autochtones témoignent aux personnes âgées.

Selon l'évêque de Le Pas-


Jean-Paul II

Keewatin, Mgr Sutton, o.m.i., qui était aussi présent à la conférence de presse, le mot-clé qu'il a retenu, c'est «merci». Chez les représentants des quelque 20 villages représentés à

Suite à la page 14

Premier procès en français en Alberta



Pierre Granger

CALGARY - La terre n'a pas tremblé, personne ne s'est évanoui. Cela s'est passé le plus naturellement du monde. Le juge Mel Shannon est entré dans la salle du tribunal et a dit aux gens «Asseyez-vous». La greffière l'a informé de la cause à juger et il a ordonné qu'on fasse entrer le jury. Et le procès a commencé, sans cérémonie particulière. Le premier procès en langue française en Alberta venait de passer à l'histoire.

Tous les médias en ont parlé. Il faut évidemment le mentionner dans Le Franco, au moins à l'intention des historiens qui dans cent ans feuilleteront ces pages pour y suivre le fil de la vie des Franco-albertains.

Le 14 septembre 1987, donc, commençait en Cour du Banc de la Reine à Calgary, le procès de trois francophones originaires du Québec accusés d'un vol à main armée commis dans cette ville le 6 juin 1985. Cela a pris plus de deux ans pour qu'on leur accorde un procès dans leur langue.

L'an dernier, le juge William Sinclair leur avait reconnu ce droit en vertu de la Charte des droits et libertés. Cependant, le bureau du Procureur général de la province a protesté et demandé à la Cour d'appel de trancher la question. La Cour d'appel ne s'étant pas encore prononcée, le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine Kenneth Moore a ordonné la tenue du procès qui a déjà trop tardé.

Trois avocats de Calgary, Me Jean Moreau, André Ouellette et Alain Hepner, défendent, respectivement, Daniel Pruneau, Jacques Beaulieu et Serge Beaulieu. L'avocat de la poursuite est Me Larry Stein. Marc Charest a prêté serment comme interprète, et le juge lui a demandé d'intervenir aussi souvent qu'il le considérerait nécessaire simplement en levant la main.

Il faut reconnaître le mérite particulier du juge Mel Shannon qui se préparait depuis longtemps à l'éventualité de devoir présider un procès en français. Il suit des cours de français depuis plusieurs années, il s'oblige à lire des livres en français et il va fréquemment au Québec assister à des conférences dans le but de se perfectionner. Ce ne sera jamais du côté des juges que viendront les obstacles à la justice en français: il y a même des juges canadiens-français dans la province.

Les six femmes et six hommes de Calgary qui forment le jury devront juger «les faits», comme leur a dit le juge. Ce sera à eux de décider si les déclarations des témoins sont dignes de foi et si les faits présentés par la poursuite prouvent sans doute raisonnable la culpabilité des accusés.

C'est un beau système de justice que celui où un homme est jugé «par ses pairs». Mais durant un procès les jurés tremblent autant que les accusés, car juger est une chose très difficile. En réclamant le droit à des procès dans notre langue nous demandons une chose très grande, une grande responsabilité: pas seulement d'être jugés, mais aussi de juger.

LA FACULTÉ SAINT-JEAN ACCUEILLE SES ÉTUDIANTS

Dès le 8 septembre, un Comité d'accueil souhaitait la bienvenue au nombre considérable d'étudiants qui circulent sur le campus de la Faculté Saint-Jean. Cette année la clientèle étudiante a augmenté de 20% pour atteindre le nombre impressionnant de 500 étudiants.



Photo (g. à d.): Quelques membres du Comité d'accueil: Myriam Moquin, Elmire Belhumeur, Sylvain Benoît et Gilles Ménard en compagnie d'Arthur Johnson et Marco Perron.

DON D'UNE OEUVRE D'ART À LA FACULTÉ SAINT-JEAN

William C. Crowell, né au Cap Breton, Nouvelle-Écosse, a enseigné les Beaux-Arts à Montréal et Yarmouth pendant de nombreuses années. Composée en 1968, SAFARI agrémente depuis quelques semaines le salon du personnel de la Faculté Saint-Jean.

Nous espérons que d'autres artistes s'inspireront de William C. Crowell et feront don d'une de leurs oeuvres à la Faculté.

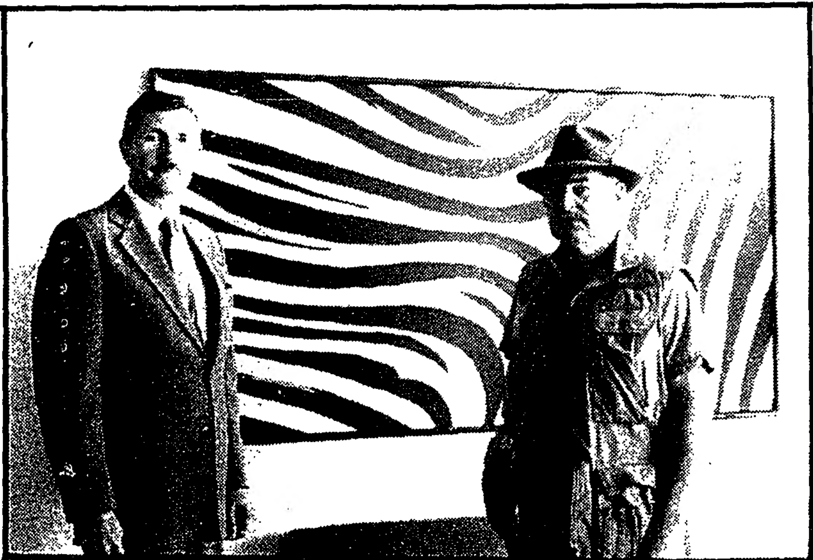


Photo: Le Doyen Jean-Antoine Bour et l'artiste William C. Crowell

La Société canadienne des postes prend un engagement envers tous les Canadiens.

Chaque citoyen a le droit de savoir ce qui se passe à la Société canadienne des postes. Un changement fondamental en cours devrait profiter à tous. Nous sommes les premiers à admettre qu'il est grand temps que la Société canadienne des postes s'améliore. Aujourd'hui, nous réalisons des changements qui nous permettent pour la première fois de nous engager formellement à vous offrir un meilleur service. Ces changements sont complexes et nous y travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons conçu cette annonce afin de vous les faire connaître et d'indiquer la façon dont vous pouvez en profiter. Ce ne sont là que les premiers d'une longue suite de changements importants. Nous continuerons d'améliorer notre service et de vous en informer.

Huit mesures immédiates afin de vous offrir un meilleur service.

1. Des bureaux franchisés offrant de plus longues heures d'ouverture dans des endroits plus pratiques.

Des comptoirs de vente uniformisés apparaissent partout au Canada, tant dans les régions rurales que les régions urbaines, dans les épiceries, les librairies, les pharmacies, les centres commerciaux, entre autres. Ces comptoirs de vente offrent tout ce qu'on trouve ordinairement dans un bureau de poste traditionnel, en plus des avantages des magasins où ils sont situés : meilleurs emplacements, stationnement, heures d'ouverture prolongées. Tout point de vente respectera des normes sévères de sécurité. Nos premiers bureaux franchisés sont déjà ouverts à Toronto, Winnipeg et London. Nous projetons d'ouvrir 50 bureaux franchisés d'ici la fin de l'année et augmenter de 12 000 à 18 000 d'ici dix ans le nombre total de points de vente.

2. Un plus grand nombre d'endroits où cueillir et poster votre courrier.

L'année dernière, nous avons ajouté au pays, plus de 3 500 endroits où on peut mettre une lettre à la poste. Nous ajoutons des bureaux franchisés et installons des Super-boîtes dans lesquelles vous pouvez facilement poster votre courrier. Nous avons aussi augmenté de 360 le nombre de bureaux où vous pouvez cueillir vos colis, votre courrier recommandé et tout autre courrier exigeant une signature. Nous continuerons d'ajouter des endroits où cueillir et poster votre courrier en nous basant sur les résultats d'études qui nous indiqueront où les besoins sont les plus pressants.

3. Un système de transport plus fiable à la grandeur du pays.

Des changements importants ont été apportés à notre système de transport pour le rendre plus fiable et réduire considérablement les délais de transport. Par exemple, nous avons supprimé graduellement l'utilisation des trains. En plus du transport aérien et maritime, nous utiliserons des camions supplémentaires pour le transport routier. Les trains sont soumis à des horaires fixes alors que les camions circulent au gré des besoins. Cela permet de gagner jusqu'à deux jours pour le transport du courrier entre Montréal et Vancouver.

4. Une livraison plus rapide du courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane.

Nous avons conclu une entente avec les douanes canadiennes pour vous permettre de recevoir votre courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane avant que ces droits ne soient payés. Votre courrier vous est livré directement au lieu d'être retenu dans un des bureaux des douanes canadiennes. Vous n'avez alors qu'à faire parvenir au bureau des douanes un chèque couvrant le montant.

5. Des contrôles sévères qui permettent de limiter la hausse du prix des timbres.

De nouveaux contrôles administratifs plus stricts, une efficacité accrue et l'augmentation du volume du courrier nous permettent de limiter les hausses du tarif de base de la poste aux lettres au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Nous prévoyons une hausse de 0,01 $ pour janvier 1988.

6. De nouvelles méthodes de traitement du courrier vous assurant une livraison plus fiable.

Nous avons amorcé la mise en place de nouveaux équipements qui traiteront le courrier plus rapidement. Nous avons placé tout notre équipement sous étroite surveillance et un programme strict d'entretien permet de réduire les pannes au minimum. De plus, nous utilisons un nouveau code de couleurs pour tout le courrier. Lorsque le courrier nous parvient, nous lui attribuons une couleur. Nous pouvons ainsi, à tout moment, grâce aux couleurs, voir immédiatement si le courrier est à temps et prendre au besoin des mesures correctives.

7. De nouvelles normes pour vous offrir une livraison plus régulière.

À la Société canadienne des postes, nous savons que vous avez besoin d'un service de livraison auquel vous pouvez vraiment vous fier. C'est pourquoi nous avons établi de nouvelles normes que tous les employés s'efforcent de respecter, ce qui signifie, pour toute lettre dûment préparée un délai de livraison maximum de 2 jours à l'intérieur d'une même ville, la date de mise à la poste non comptée, de 3 jours entre les grands centres d'une même province, et de 4 jours entre les grands centres au Canada.

8. Un centre de contrôle qui fonctionne 24 heures sur 24 afin de respecter les délais de livraison.

Pour la première fois dans l'histoire des Postes canadiennes, nous avons un centre de contrôle qui suit votre courrier à chacune des étapes de son acheminement à travers le pays. En cas de problème, le personnel du centre de contrôle en est immédiatement avisé et prend les mesures qui s'imposent. Si une machine tombe en panne dans un établissement de traitement de courrier, on y dépêche, sur-le-champ, une équipe de techniciens pour la remettre en marche. Si un avion est retenu au sol par le brouillard, on y substitue des camions. Quel que soit le problème, le centre de contrôle s'en occupe, sans délai, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Un autre engagement : mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement.

À la Société canadienne des postes, nous savons qu'il nous faut gagner votre respect. C'est pourquoi nous sommes prêts à mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement. Comment? La parole est à Clarkson Gordon, une firme indépendante de vérificateurs. Ils évalueront la fiabilité de notre livraison et publieront les résultats tous les trois mois. Le premier rapport sera disponible au début de l'année 1988.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

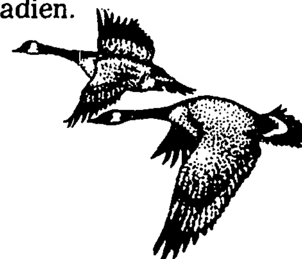
Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Règlements sur la chasse aux oiseaux migrateurs pour 1987

OTTAWA - Les règlements pour 1987 concernant les saisons de chasse, les limites prises et de possession pour les provinces et les territoires sont maintenant en place dans tout le Canada.

Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les dates des saisons de chasse et les limites de prises et de possession ont été modifiées pour maintenir une réduction de 25 pour cent du nombre de prises de canards malards. Cet objectif est conforme au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine qui a été signé en 1986 par le Canada et les États-Unis afin de protéger et d'accroître les populations de sauvagine.

Des affiches et des avis résumant les règlements par province et par territoire et founissant des renseignements additionnels aux chasseurs de sauvagine sont posés dans les bureaux de poste du territoire canadien.



Les règlements ont été établis par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, l'organisme fédéral responsable de la gestion des oiseaux migrateurs, en étroite consultation avec les autorités provinciales.

Les permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier sont maintenant disponibles dans les bureaux de poste partout au Canada. Leur prix de vente de 10$ inclut le coût de 6,50$ du timbre de conservation des habitats fauniques déjà apposé au permis.

(Suite à la page 9)



SPECTACLE BÉNÉFICE D'ANDRÉ GAGNON

Vendredi, le 23 octobre à 20h, à l'auditorium du Jubilee, André Gagnon et son orchestre offriront un spectacle bénéfice.

André Gagnon nous présentera son nouveau spectacle dans le cadre de sa tournée canadienne 1987/88.

Les fonds amassés par ce concert bénéfice seront versés à un fond conjoint, d'une part, pour le soutien à l'éducation française en Alberta et d'autre part pour financer le développement des artistes d'ici.

On peut se procurer les billets dans les comptoirs «Bass» au coût de 12$, 15$ et 18$ en composant le 451-8000.

Des billets *de soutien* sont aussi disponibles à un coût variant de 40$ à 100$. Ces billets assurent à son détenteur un siège privilégié lors du spectacle, la chance de participer à un cocktail en compagnie d'André Gagnon, et son nom inscrit comme donateur dans le programme de la soirée. Vous pourrez vous procurer ces billets dans les bureaux des A.C.F.A. régionales.

Ce spectacle bénéfice est organisé conjointement par l'A.C.F.A. Provinciale et la régionale d'Edmonton.

Pour plus d'informations communiquez avec: Suzanne Dalziel 465-5184

Votre argent, vos investissements



Paul Denis

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Se payer soi-même d'abord

Normalement la vie financière du Canadien moyen passe par trois étapes. La première étape est celle de l'apprentissage. Elle comprend les années d'école primaire et secondaire, de collège technique ou d'université.

La période des années de vie active constitue la prochaine étape. C'est la plus grande partie d'une vie moyenne environ une quarantaine d'années.

L'étape finale est celle de la retraite. Il s'agit de la période pendant laquelle un nombre malheureusement élevé de Canadiens aimeraient tirer meilleur parti de la vie, mais n'en ont pas les moyens, parce que leur rente de retraite est insuffisante. En fait, des millions de Canadiens vivent au seuil de la pauvreté ou dans l'indigence pendant toutes les années de leur retraite.

D'où l'importance de gérer convenablement son revenu au cours des années de vie active. La rémunération totale que vous toucherez pendant cette période est souvent incroyable.

Par exemple, si votre revenu mensuel est de 2 000$, après seulement dix ans vous aurez gagné près d'un quart de million de dollars - 240 000$ très exactement. En tenant compte des augmentations de salaire normalement accordées, il est évident que le Canadien moyen pourra gagner deux ou trois millions de dollars en 40 ans.

Se payer d'abord

La proportion de ce revenu que vous conserverez en vue d'une retraite confortable dépend surtout de ce que vous ferez du conseil que donnent tous les planificateurs financiers compétents. Il s'agit d'un conseil très simple, mais combien efficace... pourvu qu'on le mette en pratique. En l'occurence, il s'agit de «se payer soi-même d'abord».

Pour parvenir à cette fin, vous devez prélever un certain montant de votre chèque de paye tous les mois ou toutes les semaines et l'investir dans un programme de placement à long terme. La plupart des gens font exactement le contraire. Ils commencent par payer les comptes, puis ils placent le peu qui reste, s'ils ne l'ont pas encore dépensé. En payant les autres d'abord, vous leur accordez la priorité sur vos propres intérêts individuels.

Les planificateurs financiers suggèrent habituellement de mettre de côté dix pour cent du revenu. Si vous respectez ce conseil, après dix ans vous aurez amassé une année de salaire. À cette différence que le montant de vos économies sera encore plus élevé à cause de l'intérêt composé ayant couru pendant ces dix années.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'information, composez le 468-1658 ou 466-8587)

La pensée de la semaine...

«Un chrétien n'a aucun motif d'être triste et il en a beaucoup d'être gai».

- Ignace de Loyola

Règlements...

(Suite de la page 8)

L'année dernière, 385 000 permis ont été vendus.

Ce timbre, conçu d'après une oeuvre du célèbre artiste canadien George MacLean, représente un groupe de bernaches canadiennes passant à tire-d'aile. Les collectionneurs peuvent se le procurer aux comptoirs philatéliques des bureaux de poste ou par le service de commandes postales de la Société canadienne des postes. Les revenus provenant de la vente du timbre seront versés à Habitat faunique Canada, une fondation indépendante sans but lucratif, qui a été créée pour aider à conserver les terres humides et d'autres habitats fauniques.

Afin de réunir les données nécessaires à la gestion des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier, on demande aux chasseurs d'inscrire le nombre exact de leurs prises sur la formule jointe au permis de chasse. À la fin de la saison, un certain nombre de chasseurs choisis au hasard doivent renvoyer cette formule pour l'enquête sur les prises de 1987. Les données obtenues aideront à déterminer le total annuel des prises et l'état des populations de canards, d'oies et de bernaches au Canada. Un autre groupe de chasseurs doit fournir les ailes de canard ou de bécasses ou les plumes de la queue des oies et des bernaches qu'ils ont abattus pour l'enquête sur la composition des prises par espèces. Les personnes choisies dans le cadre de l'enquête sont priées de conserver ces parties d'oiseaux jusqu'à la réception des enveloppes spéciales.

Toute personne qui trouve des oiseaux portant une bague à la patte ou toute autre marque de couleur est priée d'en informer le Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H3.

Nota: S'il survient une interruption des services postaux, certaines activités de la Société canadienne des Postes pourraient être perturbées. Puisque les permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier sont vendus dans les bureaux de poste de l'ensemble du Canada, les chasseurs qui prévoient s'en procurer devraient le faire le plus tôt possible.

Renseignements:

Provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest
Wayne Spencer
Service canadien de la faune
Edmonton (Alberta)
(403) 420-2534

On peut se procurer un résumé des enquêtes sur les populations de sauvagine effectuées au printemps dernier et cet été par le Service canadien de la faune et le U.S. Fish and Wildlife Service auprès du bureau susmentionné.

Congrès de l'Association canadienne d'Éducation

L'influence des changements sociaux sur le monde de l'éducation

Les écoles, collèges et universités battent-ils leurs propres tambours sans suivre le même rythme que la parade? Les établissements d'enseignement s'intègrent-ils harmonieusement dans la «parade» qu'est le contexte social?

Ce sujet fascinant, et d'actualité, est le thème du congrès de l'ACE en 1987 qui aura lieu du 29 septembre au 2 octobre, à Vancouver. Des quatre coins du pays viendront des éducateurs, des ministres et des sous-ministres de l'Éducation, des administrateurs scolaires, des commissaires, des représentants d'associations d'enseignants et des personnes s'intéressant à l'éducation pour discuter de cette question capitale.

Les délégués examineront les initiatives des organismes en éducation pour s'adapter aux changements qui surviennent dans le monde de l'éducation. Allan R. Gregg, président du Centre de recherches Decima (Toronto) tentera, à l'aide de résultats de sondages et de recherches et de ses propres commentaires, de déterminer si les Canadiens font confiance à leur système scolaire.

Par ailleurs, Carl E. Beigie, directeur et économiste en chef de Dominion Securities Inc. (Toronto) et Ghislain Dufour, président, Conseil du patronat du Québec (Montréal) interpréteront le contexte social dans lequel les institutions scolaires fonctionnent; ils souligneront en quoi il diffère de ce qu'il était et à quoi il ressemblera peut-être dans quelques années.

Durant sa conférence, *L'éducation interprète le climat social,* M. Bernard J. Shapiro, sous-ministre de l'Éducation de l'Ontario (Toronto) dégagera comment les instances éducationnelles se sont adaptées, comment elles s'adaptent actuellement et comment elles le feront à l'avenir.

Trois débats ont été prévus au cours desquels les délégués pourront participer pleinement aux discussions et approfondir les questions soulevées lors des plénières: 1) «Le contenu des programmes d'études», 2) «Systèmes et technique pédagogiques» et 3) «La participation de la collectivité à la planification de l'éducation». De même, les délégués pourront discuter des sujets suivants au cours des séances simultanées: *L'école: traditionnelle et sur mesure. Les programmes d'études et les choix offerts aux plus de 18 ans* et *La gestion scolaire: structure et politiques.*

Le vendredi, le rapporteur du congrès, M. Dante Lupini, directeur général du Conseil scolaire n° 39 (Vancouver) fera la synthèse des opinions exprimées au cours des séances. Ensuite, on donnera la parole à un panel composé des journalistes suivants: John Cruickshank du *Globe and Mail,* Monique Caritey de Radio-Canada et Crawford Kilian du journal *The Province* (Vancouver).

Pour clôturer le congrès, L'ACE organisera une conférence de presse au cours de laquelle des membres du Bureau de direction de l'ACE, le rapporteur du congrès et les trois présidents-secrétaires des séances simultanées du jeudi après-midi rencontreront des journalistes pour diffuser les résultats du congrès.

Il ne faut pas non plus oublier le colloque pré-congrès sur *Le rôle des commissaires d'écoles dans la société* qui aura lieu à l'hôtel Vancouver, du 27 au 29 septembre 1987. Les délégués et les conférenciers invités examineront comment les commissions scolaires relèvent le défi posé par les nombreux changements qu'impose la société.

Le sous-ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, Gerald McCarthy, prononcera le discours d'ouverture *Le rôle des commissaires d'écoles dans la société - Les questions d'ordre social auxquelles ils font face.* Patricia Smith, ministre de l'Énergie et des mines de la Saskatchewan et ancienne ministre de l'Éducation de cette province, tentera de dégager à quoi on peut reconnaître les courants sociaux et ce qu'ils sont, tandis que William Kent, président de l'Association canadienne des syndics des écoles, prononcera le discours suivant: *Qui décide des changements?* Un panel, présidé par Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal et Jocelyne Ladouceur, présidente de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, abordera une question fort cruciale: *Comment les commissions scolaires peuvent-elles relever le défi?*

L'Association canadienne d'éducation est un centre d'information pancanadien et la plus ancienne association pour les professionnels oeuvrant dans le monde de l'éducation publique. Son congrès annuel est une occasion unique offerte aux éducateurs pour rencontrer leurs pairs et échanger sur l'état actuel de l'éducation au Canada et sur ce que réserve l'avenir.

Cours de l'Éducation permanente de Bonnyville

BONNYVILLE

L'INFORMATIQUE

Du 7 octobre au 25 novembre; le mercredi; de 19h à 21h

Personne ressource: *Robert Ward*
Frais de scolarité: *30$*
Lieu: *École Dr Bernard Brosseau*
Renseignements: *Robert Ward, 826-6219*

LA GRAMMAIRE - LA LECTURE FRANÇAISE

Du 8 octobre au 26 novembre; le jeudi; de 19h à 22h

Personne ressource: *Robert Ward*
Frais de scolarité: *45$*
Lieu: *Centre culturel de Bonnyville*
Renseignements: *Centre culturel de Bonnyville, 826-5275*

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR GENS DE L'ÂGE D'OR

les lundis, mercredis et vendredis du 5 octobre jusqu'au 18 décembre

Personne ressource: *Antoinette Tellier*
Frais de scolarité: *10$*
Lieu: *Centre culturel de Bonnyville*
Renseignements: *Centre culturel de Bonnyville, 826-5275*
Antoinette Tellier: 826-3490

Premières Noces d'or à St-Isidore

NORMANDE BOUCHARD

ST-ISIDORE - En effet, le 25 juillet dernier, Georgette et Antoine Bouchard, premiers pionniers de la paroisse, célébraient leur 50e anniversaire de mariage en compagnie de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et d'une quarantaine de parents et amis venus spécialement du Québec pour cette occasion. Ils étaient entourés également de leurs amis de St-Isidore, de Falher, Donnelly, St-Paul, Bonnyville, Edmonton et Calgary. Enfin, environ 150 personnes participaient à cette belle fête.

Pour débuter, nos jubilaires se sont rendus à l'Église de St-Isidore, dans une «Ford» 1937, conduit par M. Laurent Désauniers de Falher afin d'assister à une messe d'Action de grâces préparée par les enfants et célébrée par le Rév. Père Lesmerises o.m.i.. Au cours de la célébration liturgique, leur fille Gaétane Roy, chanta en solo deux magnifiques chants qui émouvèrent nos jubilaires et tous les participants.



Georgette et Antoine Bouchard

C'est dans une ambiance extraordinaire et chaleureuse que la famille accueillit tous les invités au Centre Culturel de St-Isidore.

Un moment de détente permit aux hôtes de féliciter les heureux fêtés, de fraterniser avec les uns et les autres et de rencontrer les amis de longue date, tout en prenant l'appéritif de son choix.

Après ce laps de temps, le maître de cérémonie Gilles Bouchard invita aimablement les convives à prendre leur place désignée pour débuter le banquet. Il leur souhaita la plus cordiale bienvenue, demanda au Rév. Père Lesmerises de bénir le repas et chacun se servit dans l'ordre convenu.

Le banquet terminé, on procéda aux cérémonies de circonstance. L'animateur introduisit la table d'honneur dans l'ordre habituel: Gaétane et (Roméo) Roy, Micheline et (Paul) Guénette de Falher. Les jubilaires Georgette et Antoine, Lise et (David) Belland de Beaumont. (Normande) et Gilles Bouchard de St-Isidore ainsi que les membres de chaque famille. Il présenta également la parenté et les amis venus pour la plupart, du Lac St-Jean. Un «toast» fut présenté à chacun des jubilaires par leurs amis intimes, Angeline et Jules Fortin. Le père Lesmerises fit la présentation du certificat de Sa Sainteté, le pape Jean-Paul II. L'honorable ministre Al Adair nous livra son message de vive voix. Il profita de l'occasion pour faire une courte allocution en français. Beaucoup d'autres messages furent remis aux jubilaires provenant du Premier ministre du Canada, de l'Alberta et de différents ministres, etc.

Au nom de toute la famille, Normande lut une belle adresse écrite en rimes et qui fut accueillie avec enthousiasme par toute la foule rassemblée.

Mme Thérèse Dufour (soeur de la jubilaire) se fit le porte-parole de la famille Boudreault, en relatant les petits faits d'enfance et de jeunesse de Georgette tout en incluant dans son récit chacun des onze membres de la famille.

Mme Isabelle Bhérer (soeur du jubilaire) parla au nom de la famille Bouchard et nous livra plusieurs secrets de son cher frère Antoine, qui paraît-il n'était pas le plus sage de la famille!

Lise Belland remercia les amis de langue anglaise qui s'étaient joints à nous à l'occasion de cette fête.

Enfin ce fut au tour des petits enfants et arrière-petits-enfants de faire leurs présentations.

Léonard Belland, Ronald Roy et Pascal Bouchard (dernier de chaque famille) firent la présentation d'un magnifique miroir muni d'une pensée, du nom des jubilaires avec leur date de mariage et du 50e.

Angèle Roy présenta un cadre en porcelaine pouvant recevoir la photo du mariage et du Jubilé d'Or.

Jacques, Céline et Luc Dickner, les arrière-petits-enfants (aidés de leur tante Sonia) présentèrent un splendide panier de fleurs composé de: cinq roses rouges représentant les enfants, 12 oeillets, les petits enfants et trois lis tigrés, les arrière-petits-enfants. En terminant Sr Fleurette Dion, nièce d'Antoine présenta un bouquet de fleurs au couple de ce jour, comme elle l'avait fait il y a cinquante ans auparavant. Et dans un geste spontané Angéline Boivin entonna: «Chers Jubilaires, c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour...»

Après les remerciements d'usage, on pria la foule de se retirer un peu afin d'aménager la salle pour la soirée. Et c'est au son de la musique de Raymond Rey que les mariés de 1937, entourés de leurs enfants ont ouvert la danse.

Après un délicieux goûter, quelques membres de la famille ont donné un mini-spectacle et la soirée s'est poursuivie au rythme de la danse jusqu'aux lueurs du matin.

Nos plus sincères félicitations à Georgette et Antoine pour leur cinquante années d'union! Remerciements chaleureux à tous les parents et amis qui sont venus de tous les coins... et même de très loin... pour célébrer avec nous les noces d'Or de nos parents.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). J.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). S.G.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). S.B.G.

La qualité des sols de plus en plus menacée

OTTAWA - «La baisse de la qualité des sols agricoles du Canada est un problème qui prend de plus en plus d'ampleur», déclare M. Dick Coote, pédagogue au Centre de recherches sur les terres d'Agriculture Canada.

De nombreuses pratiques culturales contribuent à réduire la productivité des terre agricoles du Canada. Ce problème est aggravé par les pressions économiques qui incitent à exploiter le sol au maximum.

La nature et les causes de la dégradation des sols varient beaucoup d'une région à l'autre. Selon M. Coote, les problèmes les plus sérieux que l'on rencontre dans les Prairies sont l'érosion, la salinisation et la perte de matière organique. On estime que de 1,5 à 2,6 millions d'hectares de terres améliorées sont touchés par la salinisation dans la région. L'abus de la jachère et toute activité susceptible d'altérer les caractéristiques de l'eau du sol aggravent probablement cette situation.

En moins de cent ans de culture, les sols des Prairies ont perdu de 35 à 50% de leur matière organique. C'est là l'héritage d'un mode d'exploitation agricole conçu pour tirer parti de la matière organique naturelle de ces sols. Malheureusement, la perte de matière organique entraîne souvent une intensification du ruissellement et de l'érosion.

Dans l'Est, la teneur en matière organique des sols varie selon les pratiques culturales et les rotations. Le passage récent des rotations de cultures fourragères, pratiquées depuis longtemps, à la production continue de cultures commerciales comme le maïs, la pomme de terre et le soja ont amoindri la résistance des sols à l'érosion et à la compaction.

La perte de sol attribuable à l'érosion éolienne est un problème que connaissent les Prairies et d'autres régions du Canada. La compaction du sol, résultat de nombreux facteurs comme la variation du type et du pourcentage de matière organique et la circulation sur sol mouillé, semble réduire les rendements à maints endroits dans l'Est du Canada et dans le Sud de la Colombie-Britannique.

L'érosion hydrique des terres agricoles dégrade dangereusement les sols dans tout le pays, en particulier dans les régions de l'Ontario, du Québec et des Maritimes où se pratique la culture en ligne.

L'acidification des sols, phénomène causé par l'utilisation des engrais et, dans une moindre mesure, par les pluies acides, est un problème qui se manifeste surtout dans l'Est. Dans certaines régions, l'exploitation minière à ciel ouvert, l'extraction de gravier, la construction de pipelines et la contamination par les activités urbaines sont à l'origine d'une baisse de la qualité des sols.

On estime que cette dégradation des sols coûte près d'un milliard de dollars par année au Canada. Une grande partie de ces coûts, notamment la perte de revenu attribuable à des rendements moins sûrs et à un hausse du prix des engrais, est absorbée directement par l'agriculteur. Certains coûts indirects, comme la baisse de qualité de l'eau causée par l'écoulement du sol érodé des terre agricoles dans les cours d'eau et les lacs, échoient à l'ensemble de la société.

«La meilleure façon d'aborder le problème, indique M. Coote, consite à réunir les chercheurs et les producteurs afin de mettre au point des pratiques culturales économiques qui assurent la conservation des sols. La dégradation des sols commence à prendre des proportions alarmantes au Canada. Cependant, en collaborant et en nous engageant sérieusement, nous pouvons effectuer les recherches sur de nouvelles techniques culturales qui garantiront la conservation de notre sol et le maintien de notre capacité de production alimentaire».

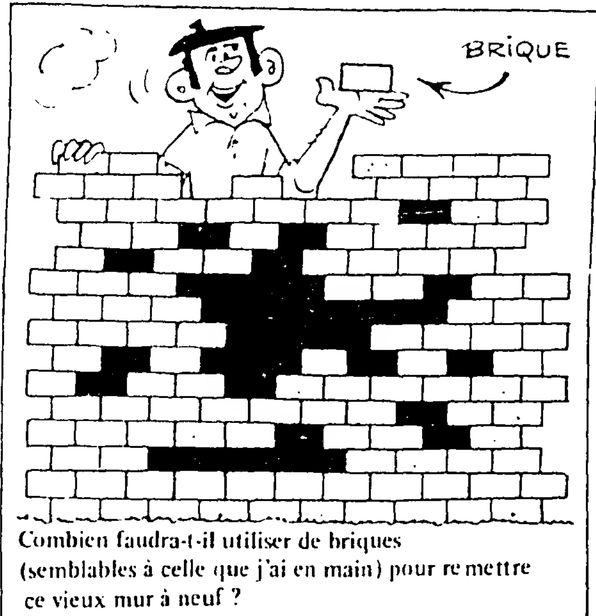
Agriculture Canada participe à la lutte contre l'érosion des sols par le truchement des ententes de développement économique et régionale (EDER) signées avec les provinces. Jusqu'ici, on a consacré 53 millions de dollars à des projets fédéraux et provinciaux de conservation du sol et de l'eau, dans le cadre des EDER.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



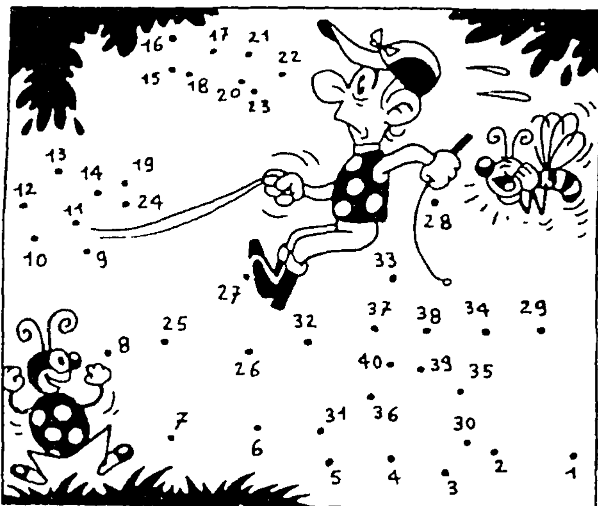
Le COIN des JEUNES





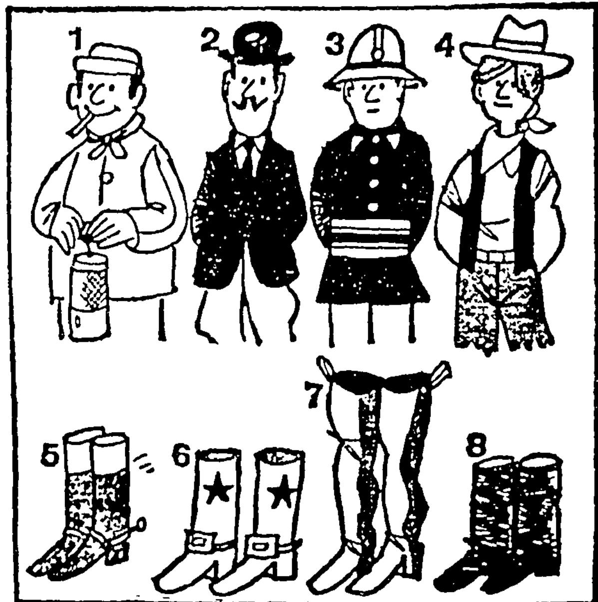
Combien faudra-t-il utiliser de briques (semblables à celle que j'ai en main) pour remettre ce vieux mur à neuf ?

LES POINTS CHIFFRÉS



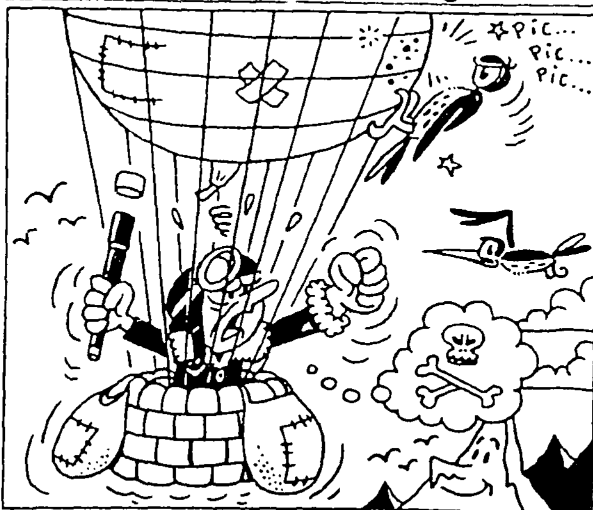
Vous saurez le cheval qu'il a choisi en reliant les points de 1 à 40.

Chaussez-les !



Donnez à chaque personnage les chaussures lui convenant.

LES 7 DÉTAILS MANQUANTS



Sept détails manquent dans ce dessin. Tâchez d'être assez perspicace pour les découvrir.

mots cachés

Réponse du no.: CREPITER

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	E	F	I	A	N	T	E	R	I	E	U	R	E	E
2	E	O	A	I	I	C	D	E	N	T	R	R	N	V	N
3	U	F	R	L	E	I	I	A	T	A	R	C	A	O	R
4	N	R	C	T	L	F	P	O	V	E	A	R	I	E	I
5	E	E	E	E	I	M	L	O	H	S	G	T	R	E	R
6	D	N	O	C	E	F	M	C	E	R	A	U	T	R	E
7	E	T	R	E	S	A	I	R	A	S	B	A	C	H	E
8	P	N	E	R	S	R	V	C	I	R	E	G	P	E	H
9	L	E	T	V	E	A	E	L	A	R	E	O	R	E	C
10	O	M	O	E	H	I	A	C	I	T	O	Y	E	N	N
11	R	E	U	L	C	R	R	L	E	T	I	E	C	G	A
12	A	T	R	E	U	T	M	R	E	D	N	O	A	M	L
13	B	T	R	T	D	R	A	L	F	U	O	T	N	A	F
14	L	E	A	R	R	O	G	A	N	T	E	N	N	E	S
15	E	N	F	E	R	M	E	R	E	V	I	S	S	E	L

Antennes
aminée
arête
antérieur
arma
arrogant
autre

Bâche
bagarre

Carburer
cervelet
citoyen

Déclin
dent
dénué

déplorable
duchesse

Edile
en-cas
enfermer
empan
êtres

Farce
fécond
flotte
fief
fier

Grave

Havresac

Lessiver
lire

Méfiant
mort
mortification

Nager
naturalisation
nerf
nettement

Onde

Pantouflard
planche

Race
retour
riche
rire

Samovar

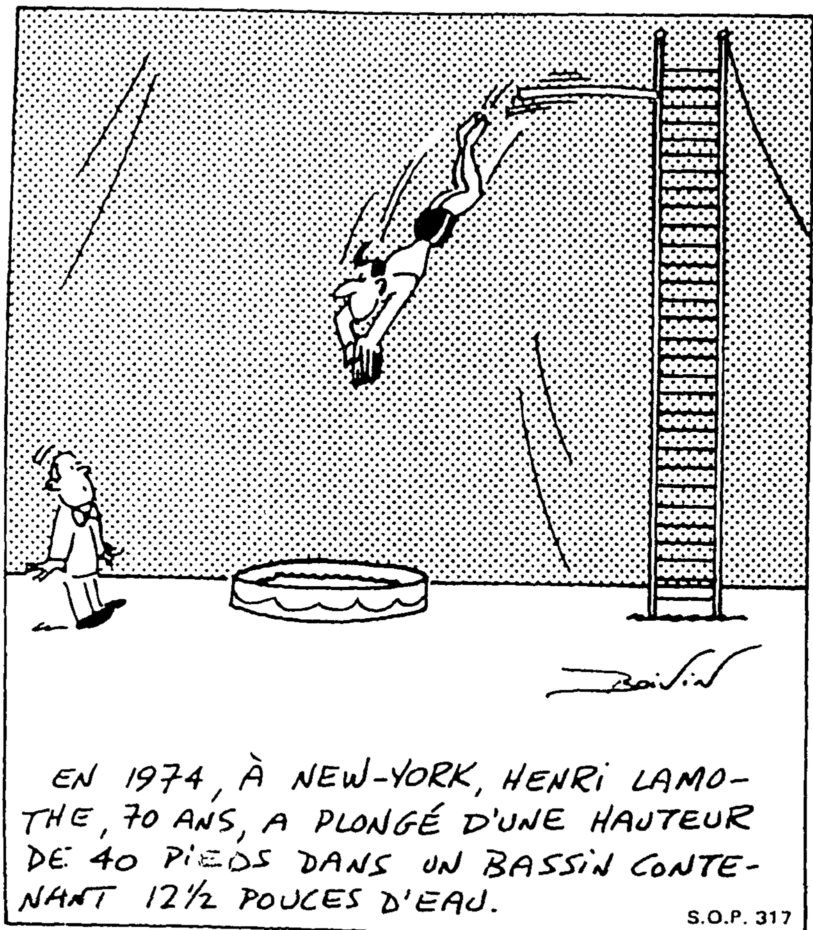
Yoga

LES 7 DETAILS

1 : Pas de bec au pivert – 2: Celui de droite n'a qu'une aile – 3: La reprise du ballon – 4: Les lunettes de l'astronaute. – 5: Pas de fourrure à son gant droit – 6: Sa longue vue – 7: Une partie des os sous la tête du squelette.

BRIQUES: 31 briques.

CHAUSSEZ-LES: 1:7–2:5–3:8–4:6.





(S.O.P.)— L'espèce représentée est le Grand-Duc de Virginie. En France, nous avons une espèce voisine, le Grand-Duc. Cet oiseau est devenu rare: il n'en reste que quelques dizaines de couples soigneusement protégés dans les montagnes.

Dessin à colorier



Mission du Lac la Biche...

(Suite de la page 3)

Biche le 19 septembre après un voyage de deux mois et demi depuis St-Boniface.

Le Père Maisonneuve: une tente de toile au milieu des neiges

Ce sont eux qui, en 1856, déménagèrent la «mission» au site où elle se trouve présentement, à sept milles et demi du village où se trouvait alors le poste de la Baie d'Hudson. «Le 18 février, raconte Mgr Taché, le P. Maisonneuve alla planter sa tente à l'endroit qui avait semblé le plus convenable. Une tente de toile au milieu des neiges, même sur un territoire britannique, ce n'est pas le fameux confort anglais»...

Ça prendrait plusieurs pages pour décrire tout ce que ces missionnaires, et ceux qui leur ont succédé, ont eu à endurer et à souffrir. «La misère, la souffrance, la privation semblent aujourd'hui impossibles à Notre-Dame des Victoires, écrivait encore Mgr Taché dix ans plus tard; mais que ceux qui y iront plus tard ne l'oublient pas, ils devront ce bien-être à l'énergie et au travail de ceux qui les y auront précédés».

Les Soeurs Grises: femmes héroïques

En 1862, ce sont les Soeurs Grises qui arrivaient au Lac la Biche. Cette congrégation de femmes manifestait bien peu d'exigences avant de se lancer dans une telle aventure: «Les Soeurs iraient se dévouer dans ces lointaines et difficiles Missions à la seule condition qu'on leur procurât des secours spirituels et qu'on leur facilitât l'accomplissement de leurs saintes Règles, disait le contrat. Pour la nourriture et le vêtement, elle partageraient la bonne ou la mauvaise fortune des Pères».

Trois Soeurs quittèrent Montréal le 20 mai et arrivèrent à St-Boniface le 7 juin: personne à cette époque-là, n'avait encore fait un voyage si rapide. Puis elles se remirent en route le 8 juillet pour un voyage en charette à boeufs qui dura jusqu'au 26 août.

L'histoire de la Mission du Lac la Biche ne serait pas la même sans la contribution extraordinaire de ces femmes héroïques qui, pendant plusieurs années, vécurent elles aussi dans une pauvreté extrême et dans des conditions incroyables. D'autres communautés, notamment, les Filles de Jésus, apportèrent plus tard leur importante contribution à la Mission.

Misère, privation, héroïsme

Lac la Biche aux couchers de soleil inoubliables! Lac la giature! Lac la Biche, endroit touristique par excellence! Mais il y a 140 ans, c'était un lien de misère, un lieu de privation, un lieu d'héroïsme. En terminant, laissons de nouveau la parole à Mgr Taché: «Il faut avoir vu les commencements d'une Mission; il faut même avoir tout fait de ses mains, tout arrosé de ses sueurs, tout arraché, comme par violence, à la rigueur de nos climats, aux désavantages si multiples de ces créations au milieu du désert, pour croire et comprendre ce qu'elles coûtent».

À l'horaire cette semaine

Samedi 26 septembre

17h00 **Baseball des Expos:** À Philadelphie, les Expos de Montréal visitent les Phillies.
19h30 **Festival international de jazz de Montréal**
20h00 **Le Téléjournal**
20h20 **Les Nouvelles du sport**
20h25 **Politique fédérale**
20h45 **Grand air.** Une excursion de pêche aux Iles de Sorel. - Les arcs de chasse. - La chasse fine au chevreuil.
21h15 **Génies en herbe.** Émission spéciale avec des artistes de la télévision.
21h45 **Impact**
22h40 Télé-Sélection: **Le Champion.** Mélodrame avec Jon Voight, Ricky Schroeder et Faye Dunaway. Un champion de oxe déchu travaille dans une écurie de chevaux de course et élève seul son fils. Son ex-femme veut reprendre l'enfant. Le jeune garçon qui croyait sa mère morte supporte mal cette situation (Amér. 79)

Dimanche 27 septembre

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness**
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux dimanches: Céline Dion - incognito**
21h30 **Les Beaux dimanches: Portrait de Maria Pellegrini**
22h30 **Les Beaux Dimanches: L'érable qui meurt.** Film d'animation de Graeme Ross. La mort des érables par la pollution atmosphérique.
22h40 **Les nouvelles du sport**
22h55 **Grand Prix de Formule I.** Course automobile enregistrée en Espagne.
23h55 **Marathon international de Montréal.** Reprise des faits saillants du marathon qui s'est déroulé le matin même.

Lundi 28 septembre

17h00 D'une série à l'autre. **Tendre est la nuit** (2e de 6)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le vagabond**
19h00 **Rachel et Réjean Inc.** La famille Marcotte est au bord de la catastrophe. Michel, dix ans, prend les choses en main à sa façon.
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Évelyne fait enfin la connaissance du mystérieux inconnu. Elle se sent bien et a envie d'en parler à Lucie. Jeanne demande à Marc de devenir son assistant. Laurence a peut-être trouvé un appartement, ce qui n'est pas pour déplaire à Claire.
21h00 **La Loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour.** Reprise de l'émission diffusée à 13h15

Mardi 29 septembre

17h00 D'une série à l'autre. **Tendre est la nuit** (3e de 6)
18h00 **Ce soir**
18h30 **Les Actualités**
19h00 **Escalade.** Jeu
20h00 **Robert et Compagnie** Yvon fait une contre offre à Robert. Jean-Marc est furieux contre le Pick. Alain Paquette apprend à mieux connaître Gabrielle. On fait la connaissance de Paul et de Philippe, les deux frères de Robert.
20h30 **Le Parc des Braves** Marie attend l'arrivée des prisonniers allemands qui viendront habiter au Parc des Braves pour quelque temps. Cette visite trouble Colette qui voudrait s'inventer une autre sorte de jeunesse.
21h00 **Dallas.** À la suite de son accident d'automobile, Sue Ellen fait une fausse-couche. Elle est surprise d'apprendre qu'elle est enceinte.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Rencontres**
23h30 Cinéma. **Le Mouchard.** Drame psychologique Victor McLaglen, Preston Foster et Wallace Ford. Dublin, 1922. L'Irlande est en lutte contre l'Angleterre. Pour une somme d'argent, un simple d'esprit a trahi un compatriote. Le remords l'envahit peu à peu (Amér. 35)

Mercredi 30 septembre

17h00 D'une série à l'autre. **Tendre est la nuit** (4e de 6)
18h00 **Ce soir**
18h30 **Il était une fois... l'homme**
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: André Gagnon, Michèle Deslauriers et Guy Carbonneau.
20h00 **L'Héritage (début)** À Trois-Pistoles, Xavier Galarneau (Gilles Pelletier), malgré son âge avancé, mène sa terre et ses fils d'un poigne de fer. Un seul de ses enfants a coupé tous les points, Miriam (Nathalie Gascon), qui vit à Montréal depuis quatorze ans qui veut oublier son passé.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Zouzou.** Comédie dramatique avec Joséphine Baker, Jean Gabin et Pierre Larquey. Jean et Zouzou sont frère et soeur adoptifs. Jean venant d'être inculpé d'un meurtre dont il est innocent, Zouzou se fait engager comme danseuse pour gagner l'argent nécessaire à la défense de son frère qu'elle aime secrètement. (Fr. 34)

Jeudi 1er octobre 1987

17h00 D'une série à l'autre. **Tendre est la nuit** (5e de 6)
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Hector Lemieux est en voie de guérison. Claude, le fils de Colette et de Philippe, ne cache pas à son père qu'il n'aime guère Jean-Pierre, l'ami de sa mère.
20h00 **Le Nord et le Sud (Deuxième époque)** (5e de 6) La guerre dure maintenant depuis quatre ans. Orry apprend l'emprisonnement de George et jure de le faire libérer. Rafe déclare son amour à Madeline. La conspiration de Bent pour renverser le gouvernement de Jefferson Davis est découverte.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Un été 42.** Drame psychologique avec Jennifer O'Neil, Gary Grimes et Jerry Houser. Trois adolescents se retrouvent chaque été pendant les vacances. C'est là qu'un jour ils feront l'apprentissage des passions du monde adulte (Amér. 71)

Vendredi 2 octobre

17h00 D'une série à l'autre. **Tendre est la nuit** (dern. de 6)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **La Cour en direct**
20h00 Les grands films: **Police Frontière.** Drame social avec Jack Nicholson, Harvey Keitel et Valerie Perrine. Nommé à un nouveau poste à El Paso, un garde frontière est impliqué dans un trafic d'exploitation d'immigrants clandestins (Amér. 81)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma: **Les yeux de la mort.** Drame avec Robert Vaughn, Robert Perrault et David Selby. Un chirurgien tente de redonner vie à un homme en lui greffant différents organes sains prélevés sur d'autres patients de l'hôpital. (Amér. 79)



Jean-Paul II à Fort Simpson...

(Suite de la page 5)

Fort Simpson, il y avait un immense sentiment de gratitude pour cette visite du Chef de l'Église dans cette petite localité. L'ordre du jour était bien simple, a dit encore Mgr Sutton, mais il a généré au sein de la foule un grand bonheur.

M. Kakfwi, qui était le principal organisateur de la visite, a avoué pour sa part que tout s'était déroulé mieux que ce à quoi il s'attendait, et que la visite lui avait apporté plus qu'il n'avait espéré.

Responsabilité collégiale

Au cours de la conférence de presse LE FRANCO a demandé si les évêques du Canada considéraient toujours le Grand Nord comme la seule responsabilité des Oblats ou si la CECC se sentait aussi responsable de cette partie du troupeau canadien.

«La question a déjà été posée en 1971, a répondu Mgr Sutton, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire». Il a ajouté que ce ne sera jamais plus comme avant alors qu'un grand nombre de missions étaient desservies souvent par deux ou trois Oblats. Mgr Lebel a renchéri en disant qu'effectivement le CECC se sentait responsable collégialement des diocèses du Nord comme des autres diocèses du Canada et qu'il encouragerait des prêtres diocésains à donner quelques années de leur vie à ces diocèses. «Mais les prêtres manquent aussi dans le sud, a-t-il ajouté, et il faudra penser à d'autres formes de ministère».

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

BLOC-NOTES

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

À compter du 1er août 1987, le Bloc-notes sera à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans frais d'admission (ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est gratuit. L'information pertinente devra nous parvenir au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h.

MORINVILLE /LEGAL

Le CERCLE FRANCOPHONE DE ST-ALBERT est à la recherche de personnes intéressées à faire partie d'un pièce, comédie qui sera présentée à St-Albert vers la fin novembre. Acteurs, actrices, maquilleurs, techniciens de son et lumière, techniciens de décors, veuillez composer 459-6070. 13/10

ST-PAUL

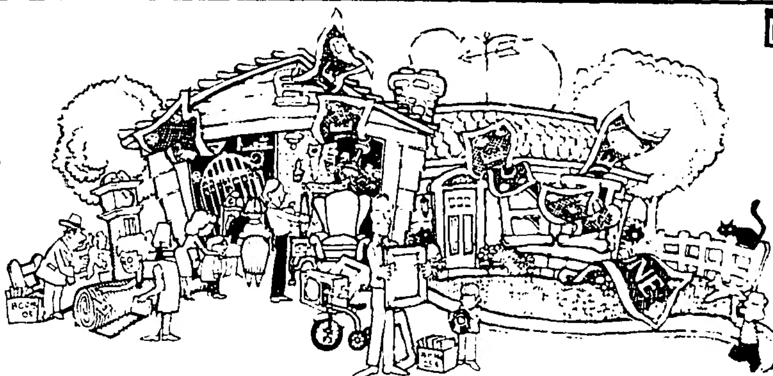
LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) TOA 3AO. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

EDMONTON

La PRÉ-MATERNELLE FRANCOPHONE d'EDMONTON, l'École Enfantine a encore quelques places disponibles dans son groupe des 3 ans et des 4 ans. Pour plus d'information, contactez Paule 434-8632 29/9

L'ACFA RÉGIONAL D'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour participer à différents comités. Entre autres comité de spectacles, comité des sports et loisirs, le comité sur les communications, la cabane à sucre ... Si la vie culturelle et sociale en français te tient à coeur pourquoi ne pas offrir quelques heures de ton temps à l'ACFA régionale d'Edmonton. Contactez Sylvie ou Agathe au 469-4401. 6/10





Les petites annonces

EDMONTON

GARDERAIS DES ENFANTS chez moi dans le secteur Bonnie Doon, du lundi au vendredi. Si intéressez, contacter Louise au 469-3975 29/9

RECHERCHE GARDIENNE francophone à Millwoods pour bébé de 3 mois, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Contactez Sylvie au 450-3361 6/10

RECHERCHE GARDIENNE pour une fillette de 4 mois et un garçon de 3 ans à partir du 2 novembre. Tél.: 239-1065 20/10

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans le but de vous donner un service plus approprié et répondant à vos besoins, Le Franco vous offrira à compter du 1er août 1987 une section de petites annonces.

Les tarifs seront les suivants: 4$ pour 25 mots ou moins pour une (1) parution (1 semaine); 7$ pour 25 mots ou moins pour deux (2) parutions (2 semaines). Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel.

Petites annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi à midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune cancellation acceptée après le lundi à midi.

Toute cancellation de petite annonce peut toutefois être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Votre chèque ou votre mandat-poste devra être fait à l'ordre de: Le Franco.

Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10 008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

CALGARY

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Nous reproduisons ici un extrait du mémoire que l'ACFA a présenté le 16 septembre aux audiences publiques tenues par les Néo-démocrates albertains.

L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DU LAC MEECH EST PRÉJUDICIABLE AUX INTÉRÊTS DES FRANCOPHONES ALBERTAINS

La tenue d'audiences publiques par les Néo-démocrates albertains constitue pour les francophones de cette province une occasion d'exprimer leurs objections à un document qui déterminera en grande partie leur avenir en tant que collectivité.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Sénateur Lowell Murray, a clairement indiqué qu'il n'entendait pas modifier l'entente constitutionnelle du 3 juin, à moins qu'il ne s'y trouve des erreurs fondamentales évidentes. De l'avis de l'A.C.F.A., il existe de telles erreurs: l'impossibilité, pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, d'accéder au statut de province à moins du consentement unanime des provinces et du gouvernement fédéral; la possibilité que l'accord constitutionnel ait préséance sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Mais pour l'A.C.F.A., la plus sérieuse erreur de toutes, c'est l'absence d'obligation, pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de faire la promotion de la caractéristique fondamentale du Canada. Le paragraphe 2(2) impose au Parlement du Canada et aux législatures provinciales uniquement un rôle de protection de la dualité canadienne, alors que le Québec a la responsabilité de protéger et de **promouvoir** sa société distincte. Alors que l'article 27 de la Charte qui traite du multiculturalisme mentionne lui aussi l'objectif de **promouvoir** le patrimoine multiculturel des canadiens.

Aucun des gouvernements signataires n'est prêt à reconnaître que ceci constitue une grave erreur. Le gouvernement fédéral, dans son impatience à accueillir le Québec dans le giron constitutionnel, a choisi de marchander les droits des francophones hors-Québec. Le Québec n'était pas prêt à accepter que le gouvernement fédéral fasse la promotion de l'anglais au Québec, et prive par le fait même les francophones hors-Québec d'un appui constitutionnel au chapitre de la dualité canadienne. Les provinces de l'Ouest et des Maritimes n'admettront pas non plus cette erreur fondamentale, car l'absence d'une obligation de promotion de leur part et de la part du gouvernement fédéral sert leurs intérêts.

L'A.C.F.A. peut comprendre la réticence des gouvernements provinciaux à l'endroit d'une promotion active du fait français hors-Québec. Nous estimons cependant qu'il faut entamer un processus de sensibilisation qui mènera éventuellement les provinces à accepter et à mettre en oeuvre une promotion active de la caractéristique fondamentale de notre pays.

L'A.C.F.A. considère comme une lacune extrêmement sérieuse le fait que le gouvernement fédéral, à défaut des provinces, ne se soit pas engagé à promouvoir la dualité canadienne. Le projet de loi sur les langues officielles, déposé en juin dernier, prévoit déjà que le Parlement fédéral devra assurer la promotion et le développement des communautés de langues officielles. Rien n'empêche d'inscrire ce principe dans la Constitution, qui constitue le document sur lequel s'établissent les fondements mêmes de notre pays. Une simple loi fédérale sur les langues officielles n'a pas du tout la même portée que la Constitution.

Les francophones ne peuvent pas oublier que même s'il existe une volonté politique de promouvoir leur développement, qui pourrait être exprimée dans un projet de loi, cette volonté politique est très vulnérable, et peut changer assez facilement avec le temps.

Historiquement, les minorité francophones hors-Québec ont toujours compté sur le gouvernement fédéral pour protéger leurs intérêts. L'A.C.F.A. trouve extrêmement décevant que le gouvernement fédéral actuel n'ait pas fait preuve de plus de leadership en matière de promotion des droits des minorités de langue officielle.

Les provinces ne peuvent s'opposer à ce que le Parlement fédéral se lie par une telle obligation dans les domaines qui relèvent de sa compétence législative. De plus, si l'obligation pour le gouvernement fédéral, de promouvoir la caractéristique fondamentale du Canada se trouve inscrite dans la Constitution, les francophones hors-Québec peuvent espérer que le gouvernement fédéral s'en servira comme levier dans les domaines de compétence législative provinciale. Une loi fédérale ne permet pas ce genre d'intervention.

Inscrite dans la Constitution, l'obligation pour le gouvernement fédéral de **promouvoir** la dualité canadienne rétablirait l'équilibre avec la promotion de la société distincte au Québec. Le gouvernement fédéral se serait ainsi doté des outils nécessaires pour faire la promotion de la minorité anglophone au Québec, et des minorités francophones hors-Québec et empêcher la création de deux Canadas, de deux nations séparées: un Québec francophone qui pourrait devenir indépendant, et un Canada anglophone.

Où sont les hommes d'État qui voient ce danger? N'y a-t-il que Monsieur Pierre Trudeau ou le député Donald Johnston? Est-ce que l'euphorie causée par la signature de l'entente par le Québec rend nos politiciens aveugles? Ou bien voient-ils ce danger mais préfèrent l'ignorer?

Y a-t-il encore quelqu'un qui croit en l'existence d'un Canada bilingue? Les minorités de langues officielles y croient. Les francophones hors-Québec et Alliance Québec s'acharnent à lutter pour sa concrétisation. Mais il semble qu'ils ne peuvent pas compter sur l'appui de leurs représentants politiques. Il n'y a pas un parti, pas un homme d'État qui s'élève au-dessus des intérêts individuels et immédiats de sa province pour considérer les effets à long terme sur notre pays.

L'A.C.F.A. s'inquiète donc vivement de ce que l'entente du 3 juin ne comporte pas de clause de promotion du fait français hors-Québec. Au mieux, les franco-albertains se trouvent protégés contre des mesures législatives qui favoriseraient l'assimilation. En réalité, l'assimilation se poursuivra même en l'absence de ce genre de mesures.

Une évaluation plus réaliste conclut donc que les franco-albertains se trouvent condamnés à mourir à petit feu. Les statistiques démontrent que sans des mesures **affirmatives concrètes et énergiques,** les minorités linguistiques s'assimilent et finissent par disparaître.

Une autre source d'inquiétude pour l'A.C.F.A. consiste en la reconnaissance accordée à l'article 27 de la Charte, qui a trait au multiculturalisme. L'article 27 contient une obligation d'interpréter la Charte de façon à faire la promotion du caractère multiculturel du Canada. Et l'article 16 de l'Entente constitutionnelle du 3 juin déclare que l'article 2 ne vient en rien changer la portée de l'article 27.

Or, lorsque l'on parle du caractère bilingue du Canada, il n'y a pas d'obligation de promotion. Dans une situation de confrontation entre des intérêts opposés pour défendre la question multiculturelle et la question du bilinguisme, on peut se demander si le caractère bilingue canadien devra céder le pas au caractère multiculturel. L'A.C.F.A. considère comme une anomalie que la dualité linguistique ne bénéficie pas de la même protection que le multiculturalisme.

Sur la scène politique albertaine, l'A.C.F.A. ne remet pas en question la politique de multiculturalisme. Elle croit cependant que l'entente constitutionnelle devrait établir un juste et nécessaire équilibre entre le multiculturalisme et la promotion de la minorité francophone.

L'A.C.F.A. souligne aussi que l'entente du 3 juin ne crée aucun droit substantif additionnel en matière de droits linguistiques qui serait opposable à la législature albertaine. Les pouvoirs et prérogatives de la législature albertaine demeurent donc intacts. Dans le contexte actuel, l'obligation de protection n'est pas suffisante, et l'entente du 3 juin devrait être amendée pour inclure l'obligation de promotion.

Il est manifeste que les francophones albertains ne peuvent compter sur une propention naturelle de leur gouvernement provincial à s'engager à faire la promotion de sa minorité linguistique. Qu'on se réfère au député Léo Piquette et à sa tentative de parler français à la Législature. Qu'on se réfère au projet de loi scolaire, qui répond à peine aux exigences de l'article 23. Qu'on se réfère aux diverses causes juridiques en cours, qui tentent d'obtenir pour les francophones de la mise en oeuvre de leurs droits scolaires.

Pour nous franco-albertains, qui avons si peu d'acquis à protéger, la simple obligation de protection laisse la porte ouverte à l'inertie du gouvernement albertain, et nous laisse entrevoir de longues années de luttes juridiques et politiques qui mineront nos énergies et nous empêcheront de nous consacrer à notre développement en tant que collectivité.